

Assistant(e) de vie dépendance

Certification professionnelle de niveau V

L'assistant(e) de vie dépendance prend en charge des adultes dépendants qui ne sont pas en mesure de réaliser seuls les actes courants de la vie quotidienne. Il intervient au domicile du particulier employeur, la plupart du temps en l'absence des proches de la personne à prendre en charge. Il met en œuvre une relation professionnelle liée à l'accompagnement de la dépendance, ainsi que des techniques d'animation, de soins d'hygiène et de prévention. Techniques et gestes professionnels sont adaptés à l'âge et à la particularité de chaque adulte, et participent au maintien des capacités intellectuelles et physiques de la personne, et à la conservation du lien social.

Il délimite et sécurise les locaux et espaces réservés au déroulement de cette intervention, au domicile du particulier et lors des sorties, de façon à respecter les règles et les espaces dédiés. Il accompagne chaque personne prise en charge dans les actes de la vie quotidienne, prend en compte ses besoins spécifiques et ses attentes et / ou celles de ses proches et sa singularité. A chaque arrivée, comme à chaque départ du domicile du particulier employeur, il assure la continuité de cette relation et reste attentif aux évolutions qui nécessiteraient de réaménager le cadre initial de l'intervention. Enfin, il conclut son intervention avec le particulier employeur et transmet les informations nécessaires à son employeur (la personne dépendante), sa famille, ou tout autre interlocuteur approprié.

Public visé

Salariés dans le cadre du plan de formation, de la professionnalisation, du congé individuel de formation et demandeurs d'emploi jeunes ou adultes, personnes en projet de reconversion souhaitant exercer le métier d'assistant(e) de vie dépendance et accéder à l'emploi dans ce secteur d'activités.

Objectifs

AT1 Organisation de l'espace professionnel

- ◇ OF1 Poser et respecter les règles et les limites de l'activité professionnelle
- ◇ OF2 Délimiter l'espace de l'activité professionnelle

AT2 Développement de son activité multi-employeur

- ◇ OF3 Appréhender l'environnement local de la prise en charge
- ◇ OF4 Optimiser son activité professionnelle
- ◇ OF5 Démontrer son professionnalisme
- ◇ OF6 Se faire connaître, répondre aux attentes de la famille ou de la personne, établir les éléments contractuels
- ◇ OF7 Obtenir la rémunération de sa prestation
- ◇ OF8 Transmettre et capitaliser les informations du suivi de son intervention chez le particulier employeur

AT3 Accueil et prise en charge des personnes

- AT 3.1 Préparation et accueil des familles

Pré requis

Maîtriser l'écrit et l'oral niveau 3ème de collège

Démontrer une motivation pour travailler auprès de personnes dépendantes et souhaiter travailler auprès du particulier employeur.

Durée

Durée moyenne : 416 heures en centre et 105 heures en entreprise.

Durée variable en fonction du parcours antérieur (expérience et formation).

- ◇ OF9 Organiser concrètement son activité
- ◇ OF10 Poser les principes d'appropriation et utiliser l'environnement pour optimiser le développement ou le maintien du lien social et/ou l'éveil de l'enfant
- ◇ OF11 Conduire un entretien professionnel avec le particulier employeur
- AT 3.2 Confort et hygiène de vie
 - ◇ OF12 Assurer le confort et l'hygiène de vie des personnes prises en charge
- AT 3.3 Accueil et prise en charge
 - ◇ OF13 Participer au développement ou au maintien de l'autonomie, du lien social et/ou à l'éveil de l'enfant
 - ◇ OF14 Anticiper et faciliter les arrivées et les départs



Pôle Economie Solidaire
Sud-Essonne

10 chemin du Larris

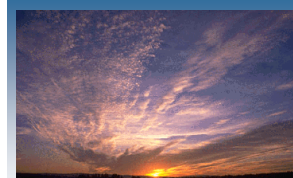
91150 ETAMPES

Tel : 01 60 80 91 52

Fax : 01 69 16 89 22

contact@horizons91.fr

www.horizons91.fr



Dates

Nous contacter

Organisme de formation labellisé par
IPERIA l'Institut.

Organisme de formation qualifié ISQ-
OPQF dans les domaines de
« Formations générales
préprofessionnelles et d'insertion » et
« Formations spécifiques à des
métiers »



Cette formation est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Inscription

Les candidats doivent :

- ◇ Participer à une information collective à la suite de laquelle ils complèteront un dossier de candidature
- ◇ Obtenir une préconisation conseil du Pôle Emploi, Mission locale, Unité d'insertion ...
- ◇ Être retenu lors de la phase de sélection composée d'une épreuve écrite (évaluation des connaissances) et d'un entretien oral (évaluation des aptitudes et de la motivation)

Programme

Développement de son activité multi-employeur

Environnement de proximité professionnel et institutionnel. Législation du travail. Rôles et fonctions du salarié du multi-employeur. Administration de son activité multi-employeur. Gestion des situations ponctuelles. Concept de projet (professionnel et formation). Adaptation de ses pratiques aux contextes. Affirmation de son professionnalisme. Outils d'identification et de valorisation de ses compétences professionnelles. Développement de son activité. Adaptation de sa réponse aux attentes diversifiées. Rémunération de la prestation. Pratiques d'accompagnements, d'échange, questionnement, déontologie.

Préparation et accueil des familles

Organisation et planification. Gestion et explications des situations spécifiques. Organisation de la prestation en fonction des temps de présence, des arrivées et les départs. Développement ou maintien du lien social et communication avec le monde extérieur. Adaptation des activités aux différents rythmes de vie. Développement et choix des activités spécifiques en fonction du degré d'autonomie. Rythmes de vie. Approvisionnement, conservation des aliments. Principes de cuisine familiale. Développement ou maintien cognitif. Travail en équipe avec les autres professionnels. Entretien des matériels et ustensiles de cuisine. Besoins et équilibre alimentaire. Vigilances au quotidien. Comportement facilitant l'échange. Processus d'attachement et de séparation. Conditions de séparation au quotidien. Principes d'entretien du logement et du linge.

Accueil et prise en charge

Pratiques de face à face de l'emploi direct. Besoins et manifestation selon le degré d'autonomie. Socialisation et développement ou maintien de l'autonomie. Handicaps physiques et mentaux, pathologies évolutives et conséquences physiologiques. Aspects affectifs et émotionnels de la prise en charge. Matériels et équipements. Identité et développement. Principes de préparation et de prise de repas. Pratiques et objets de médiation. Transmission des informations sur les événements de la journée, résolution des difficultés de communication. Vivre ensemble, relations intergénérationnelles dans la famille et place de chacun. Pratiques d'adaptations et objets transitionnels. Protocoles adaptés à l'habillage, au déshabillage, à la toilette et au sommeil... Principes de nettoyage, de désinfection, d'organisation de la périodicité de l'entretien.

Mise en situation professionnelle

Découverte du métier et mise en œuvre des modes opératoires.

PSC 1



Cette formation est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Validation

Contrôle des connaissances

Chaque activité type (AT 1, AT2, AT 3) doit être validée et fait l'objet d'évaluations de connaissances et d'aptitudes lors de la formation.

Jury d'examen

A l'issue de la formation, un entretien de validation avec un jury mis en place par l'institut FEPEM sera organisé avec pour support :

- ◇ La présentation d'un livret de pratiques professionnelles
- ◇ La présentation d'un classeur de preuves (travaux personnels)

La certification est délivrée par l'Institut FEPEM de l'emploi familial.

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- ◇ Apports théoriques accompagnés de supports pédagogiques écrits
- ◇ Lecture et analyse de documents authentiques
- ◇ Mise en situation pratique sur le plateau technique et utilisation du matériel technique
- ◇ Pédagogie active : échanges et analyse de cas pratiques
- ◇ Exercices pratiques et analyses de situations concrètes.

Moyens pédagogiques :

- ◇ Remise de supports pédagogiques écrits pour chaque séquence de formation.
- ◇ Utilisation du matériel multimédia (rétroprojecteur, caméscope, magnétoscope, télévision, ordinateurs, ...).
- ◇ Utilisation du plateau technique et du matériel technique spécifique de l'aide à domicile.

Coûts

Epreuves de recrutement : Gratuites pour les candidats.

Formation :

- ◇ Pour les demandeurs d'emploi : coût de formation et rémunération assurés par le Conseil Régional Ile de France, le FSE et le Pôle Emploi sous réserve d'accord.
- ◇ Pour les autres situations : nous contacter (devis, documents de prise en charge financière à compléter, congé individuel de formation, ...).